

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES GOBELETS REUTILISABLES



Préambule :

Dans une logique de réduction des déchets à la source, le Syctom du Loire Béconnais et Ses Environs encourage les organisateurs d'évènements festifs ou de manifestations culturelles et sportives à être plus respectueux de l'environnement.

Afin de les accompagner matériellement dans la mise en œuvre de leur démarche, le Syctom du Loire Béconnais et Ses Environs a décidé de financer la fabrication de gobelets réutilisables et propose une mise à disposition gratuite sous conditions :

Les gobelets sont à récupérer au Syctom du Loire Béconnais et Ses Environs et à les retourner lavés et séchés.

Avant l'évènement :

L'organisateur s'engage à :

1. Réserver les gobelets au moins 15 jours avant la manifestation,
2. Retourner la présente convention signée,
3. Informer le Syctom de la solution de lavage et séchage,
4. Récupérer les gobelets au Syctom du Loire Béconnais, 2 place de la mairie, 49370 LE LOUROUX-BECONNAIS avant la manifestation.

Pendant l'évènement :

Il est obligatoire de mettre en place une consigne : **chaque gobelet fait l'objet d'une consigne de 1€**. Les gobelets peuvent être conservés par le public. A la fin de la manifestation, le montant total des consignes doit correspondre au nombre total de gobelets manquants.

Après l'évènement :

Les organisateurs doivent rendre les gobelets propres et secs (**très bien séchés**), au Syctom en indiquant le nombre de gobelets restitués. Le prêt des gobelets s'effectue à titre gratuit. En cas de gobelets manquants, dégradés ou sales, l'association ou l'emprunteur s'engage à compenser les frais de remplacement.

Pour cela, un titre de recette sera émis de la valeur correspondante, (1€ par gobelet manquant ou dégradé). Ce paiement se fera auprès du Trésor Public.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DES Gobelets REUTILISABLES**



DONNEES A RENSEIGNER PAR L'ASSOCIATION ou L'EMPRUNTEUR

Organisme demandeur :
Adresse :
N° de SIRET :

Fiche technique de la manifestation :

Nom de la manifestation :
Date(s) de la manifestation :
Lieu de la manifestation :

Logistique :

Nom du responsable :
Téléphone du responsable :
E-Mail du responsable :
Date de récupération des gobelets souhaitée :
Date de retour des gobelets souhaitée :

ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

Je soussigné(e), M.....,
Président(e) de l'Association ou Responsable de l'Organisme.....
Organisateur / organisatrice de la manifestation :

- reconnaît avoir pris connaissance des informations générales et en accepte la totalité sans restrictions ni réserves,
- engage celle-ci ou celui-ci :
- ✓ à récupérer les gobelets du Syctom du Loire Béconnais (*date définie en amont avec le Syctom du Loire Béconnais*),
 - ✓ à ne pas utiliser de gobelets jetables sur la manifestation, mais utiliser uniquement les gobelets réutilisables.
 - ✓ à optimiser le système des gobelets réutilisables en utilisant sur les stands et buvettes.
 - ✓ à rendre les gobelets propres au Syctom du Loire Béconnais (*date définie en amont avec le Syctom*) et l'informer du nombre de gobelets retournés. Le matériel sera vérifié à son retour. La propreté des gobelets étant à l'appréciation du seul représentant de la collectivité.

Fait à _____, le/...../ 20

Le Président ou représentant,
Cachet de l'organisme

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DES GOBELETS REUTILISABLES**



LOCATION

La mise à disposition commence le jour de sortie et se termine au moment de la réception du matériel. Si l'association emprunteuse souhaite prolonger son utilisation, elle doit en faire la demande auprès du Syctom du Loire Béconnais, suffisamment à l'avance, afin d'assurer le bon déroulement du service.

Pendant la durée de location, le matériel est sous la responsabilité de l'association ou de l'emprunteur.

DEMANDE ET RETRAIT DES GOBELETS

Quantité demandée :

50 gobelets 100 gobelets
 150 gobelets 200 gobelets nombre souhaité :

Quantité remise (*espace réservé au syctom*):

Retrait :

Syctom du Loire Béconnais et Ses Environs, 2 place de la mairie, 49370 LE LOUROUX-BECONNAIS

Ouverture : 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Date de retrait (*espace réservé au syctom*) :

RETOUR DES GOBELETS

Dépôt :

Syctom du Loire Béconnais et Ses Environs, 2 place de la mairie, 49370 LE LOUROUX-BECONNAIS

Ouverture : 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Espace réservé au Syctom :

Date de retour :/...../.....

Nombre de gobelets retournés :

Lavage des gobelets : OUI NON essuyage des gobelets : OUI NON

RETRAIT DES GOBELETS :

Le/...../.....

Signature :

RETOUR DES GOBELETS :

Le/...../.....

Gobelets manquants : X 1€ =€

Signature :